
Melaka et George Town (Malaisie) No 1223

1. Identification

État partie

Malaisie

Nom du bien

Melaka et George Town, villes historiques du détroit de Malacca

Lieu

Melaka, État de Melaka
George Town, État de Penang

Inscription

2008

Brève description

Les villes historiques Melaka et George Town, sont le produit de 500 ans de contacts commerciaux et culturels entre l'Orient et l'Occident dans le détroit de Malacca. De multiples influences asiatiques et européennes ont apporté aux villes une identité multiculturelle unique qui se manifeste par un patrimoine matériel et immatériel. Avec ses édifices gouvernementaux, ses églises, ses places et sa forteresse, Melaka présente les premières phases de son histoire commençant sous le sultanat malais au XVe siècle et les périodes portugaise et néerlandaise qui ont débuté au commencement du XVIe siècle. Avec ses édifices résidentiels et commerciaux, George Town illustre la période britannique à partir de la fin du XVIIIe siècle. Les deux villes présentent une culture architecturale unique et un paysage urbain sans pareil en Asie orientale et en Asie du Sud-Est.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

10 mars 2011

2. Problèmes posés

Antécédents

Lors de l'évaluation de 2008, au moment de l'inscription, le rapport de l'ICOMOS recommandait de réviser les délimitations de la zone tampon à Melaka afin d'inclure la zone du cimetière de Butik China.

La décision d'inscription 32 COM 8B.25 (Québec, 2008) demandait notamment à l'État partie de « soumettre un plan de conservation d'ensemble incluant tous les bâtiments, ainsi que son calendrier de mise en œuvre dans les deux villes ».

La décision 33 COM 7B.78 (Séville, 2009) demandait de soumettre au Centre du patrimoine mondial, d'ici au 1^{er} février 2011, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations et de l'institution d'un plan de gestion de la conservation.

Modification

Dans le cadre général des mesures prises par l'État partie afin de satisfaire aux différentes recommandations de la gestion, de la protection et de la conservation du bien, une série de modifications mineures sont proposées pour le bien urbain de la ville de Melaka et pour sa zone tampon. Ils forment le chapitre 2 du rapport sur l'état de conservation du bien et le chapitre 2 du Plan de gestion de la conservation du bien soumis par l'État partie fin janvier 2011.

Pour les limites du bien, il est envisagé de les ramener à des limites cadastrales clairement identifiées pour six situations jusque-là un peu confuses ; cinq conduisent à une extension du bien et une à une diminution. Il s'agit des propositions suivantes :

- N° 8, District du poste de police de Melaka Tengah, zone ouest de Jalan Kota : seuls les bâtiments principaux formaient jusque-là le bien ; il est proposé d'étendre le bien jusqu'aux limites du district.
- N° 9, District du poste de police de Melaka Tengah, zone est de Jalan Banda Kaba : cette zone de l'ancien fort portugais était cartographiée de manière approximative ; il est proposé d'étendre le bien jusqu'aux limites du district.
L'ensemble du district du poste de police de Melaka Tengah fera partie du bien.
- N° 10, Kampung Ketek est une zone résidentielle aux caractéristiques morphologiques homogènes, dont seulement une partie était comprise dans le bien ; il est proposé d'étendre le bien à l'ensemble de ce quartier, en suivant les rues principales qui le délimitent, ainsi que d'y inclure la rue commerçante Jalan Kampung Hulu.
- N° 11, la caserne de pompiers de Kubu est dans le prolongement ouest du quartier précédent ; une simplification des limites est proposée par leur extension jusqu'aux rue principales qui délimitent le quartier, en continuité avec le précédent.
- N° 12, Centre commercial de Dataran Pahlawan ; le bien comprenait une partie du centre commercial et recouvrait différentes parcelles ; il est ramené aux limites cadastrales au nord du centre commercial, celui-ci est exclu du bien.
- N° 13, Jalan Laksamana 5 ; il s'agit de la limite sud-ouest d'une zone de commerces traditionnels, Jalan Tun Tan Cheng Lock, pour laquelle il avait été tenté de délimiter les parcelles des propriétés individuelles ; cette définition s'avère inopérante suite aux évolutions foncières ; il est proposé d'étendre le bien jusqu'à la limite de la rue Jalan Laksamana 5.

Pour les limites de la zone tampon, les modifications proposées sont de deux types : des extensions importantes liées au souci d'une meilleure protection (N° 1 et N° 2) et des rectifications pour suivre des lignes cadastrales clairement identifiées, ce qui implique des extensions limitées de la surface (N° 3 et N° 4) ou des diminutions limitées (N° 5, N° 6 et N° 7).

- N° 1, le cimetière de Bukit China forme une grande zone au nord-est du bien qui est proposée comme extension, suivant la recommandation de l'ICOMOS en 2008.
- N° 2, devant le débouché de l'estuaire de la rivière de Melaka sur le détroit, une extension est proposée ; elle forme un angle qui prolonge la zone tampon au large, sur 1 km ; il s'agit de protéger le cône de vision de l'entrée de l'estuaire depuis le détroit, comme de la vision du détroit depuis le bien, contre d'éventuels programmes d'extension des terres artificielles et de constructions nouvelles.
- N° 3, la zone tampon est étendue à la totalité des terrains de Malacca High School, suite à l'identification d'une erreur dans le cadastre.
- N° 4, la limite au niveau du quartier de Jalan Tangkera est étendue vers le nord-ouest pour comprendre tout le district.
- N° 5, la limite de la zone tampon, au niveau du stade de Hang Tuah et de l'Université de technologie, est déplacée pour suivre les limites cadastrales, ce qui correspond au retrait d'une bande de terrain.
- N° 6, le suivi des limites cadastrales, dans le quartier de Jalan Merdeka, entraîne le retrait d'une bande de terrain.
- N° 7, le suivi des limites cadastrales, dans le quartier de Jalan Munshi Abdullah, entraîne le retrait d'une bande de terrain.

Finalement, le bien passe d'une surface initiale de 38,6 hectares à 45,3 ha ; la zone tampon passe d'une surface initiale de 134,0 ha à 242,8 ha.

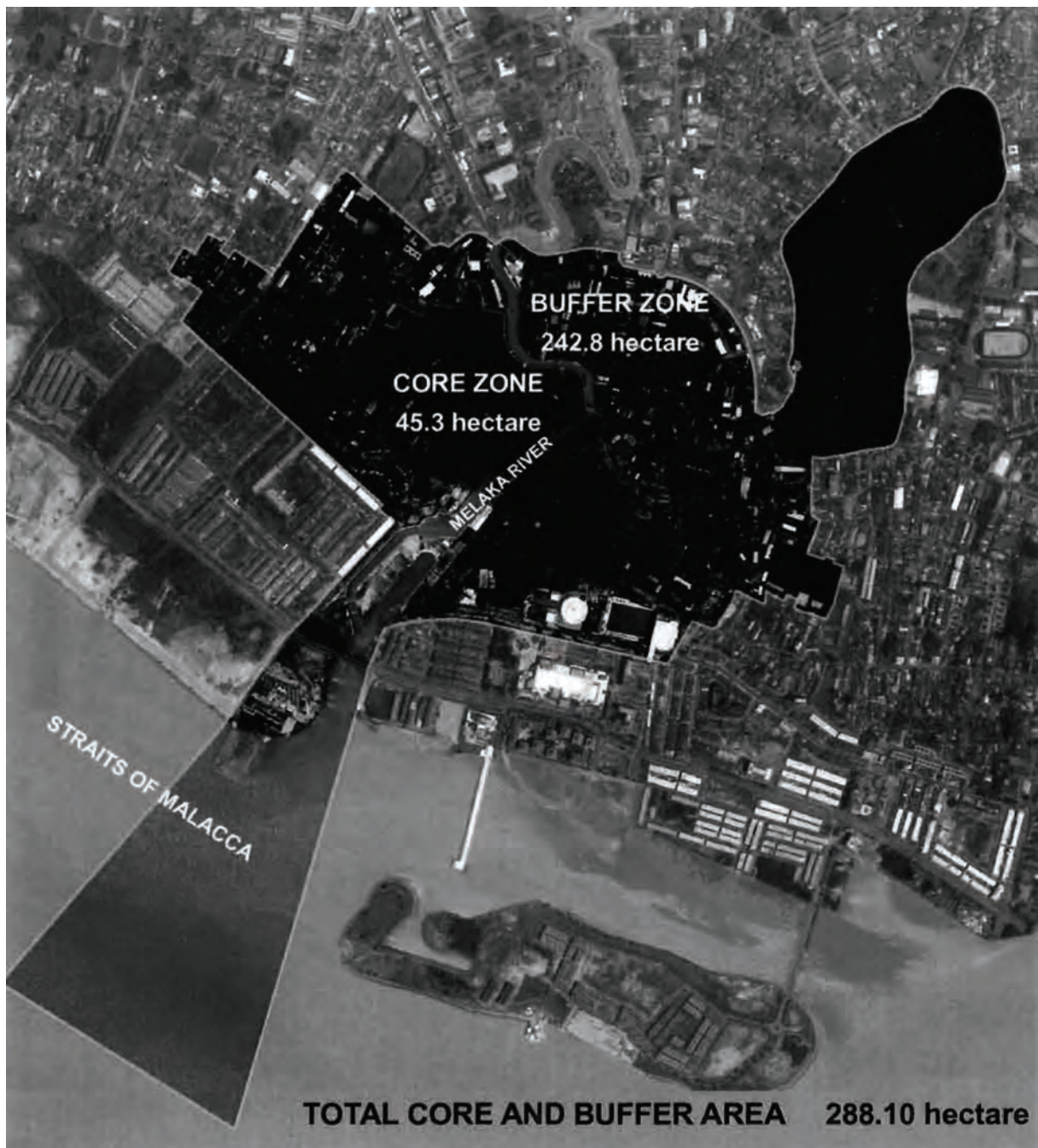
3. Recommandations de l'ICOMOS

L'ICOMOS considère que la totalité des modifications proposées aux limites du bien et que la majorité des modifications proposées aux limites de la zone tampon sont des ajustements de faible ampleur, afin de corriger des définitions imprécises de limites ou de petites erreurs cartographiques pour les ramener à des limites cadastrales simples et convenablement identifiées.

Les modifications importantes (N° 1 et N° 2) de la zone tampon correspondent à deux propositions d'extensions pleinement justifiées, la première pour prendre en compte un espace de valeur culturelle notable, la seconde pour assurer une protection visuelle maritime à l'entrée de l'estuaire.

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la proposition de modification mineure des limites de Melaka et George Town, villes historiques du détroit de Malacca, Malaisie, soit **approuvée**.



Plan indiquant les délimitations révisées du bien